

# FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

février 2017

## Données pour le mois de février 2017 :

- ▶ En février 2017, on dénombre 5 496 évènements, 5 462 naissances et 34 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.
- ▶ En février 2017, on dénombre 9 074 nouveaux prestataires ce qui représente une baisse de 80 prestataires (↓ 0,9%) par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>.

	février 2016	février 2017	Variation annuelle <sup>1</sup>	
			N	%
Régime de base	6 917	6 944	27	↑ 0,4%
Régime particulier	2 237	2 130	(107)	↓ -4,8%
<b>Total</b>	<b>9 154</b>	<b>9 074</b>	<b>(80)</b>	<b>↓ -0,9%</b>

- ▶ En février 2017, les 9 074 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :
  - 4 827 (53,2%) femmes
  - 4 247 (46,8%) hommes

## Cumulatif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, l'ISQ estime à 13 100 le nombre de naissances au Québec, 11 302 de ces évènements (86,3%)<sup>2</sup> ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.
- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, on compte 11 359 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 11 302 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2016 et 2017 pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 28 février			
	2016	2017	Évènements	
			N	%
Naissances	11 575	11 302	(273)	↓ -2,4%
Adoption	54	57	3	↑ 5,6%
<b>Total</b>	<b>11 629</b>	<b>11 359</b>	<b>(270)</b>	<b>↓ -2,3%</b>

- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, on compte 21 950 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 16 689 (76,0%) ont opté pour le régime de base, alors que 5 261 (24,0%) ont opté pour le régime particulier.
- ▶ Ces 21 950 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

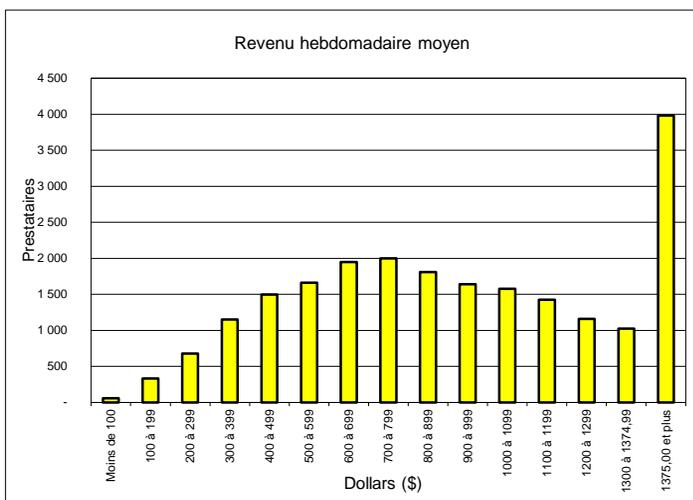
Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	63	32	95	0,4%
20 - 24 ans	1 149	527	1 676	7,6%
25 - 29 ans	4 571	1 486	6 057	27,6%
30 - 34 ans	6 041	1 629	7 670	34,9%
35 - 39 ans	3 518	1 035	4 553	20,7%
40 - 44 ans	1 038	367	1 405	6,4%
45 ans et +	309	185	494	2,3%
<b>Total</b>	<b>16 689</b>	<b>5 261</b>	<b>21 950</b>	<b>100,0%</b>

## Cumulatif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (suite) :

- ▶ Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :
  - Montréal, avec 5 129 prestataires (23,4%);
  - Montérégie, avec 4 143 prestataires (18,9%);
  - Capitale-Nationale, avec 2 130 prestataires (9,7%);
- ▶ Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,8 % des nouveaux prestataires de 2017 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2016	%	2017	%
<b>Salariés</b>	21 465	94,1%	20 677	94,2%
<b>Autonomes</b>	850	3,7%	857	3,9%
<b>Mixtes</b>	490	2,1%	416	1,9%
<b>Total</b>	<b>22 805</b>	<b>100,0%</b>	<b>21 950</b>	<b>100,0%</b>

- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 18 233 prestataires (83,1%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
<b>Maternité</b>	518,92
<b>Paternité</b>	634,96
<b>Parentale</b>	494,48
<b>Adoption</b>	620,83

- ▶ Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, 1 123 (5,1%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,06 \$.
- ▶ Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2017, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 100 397 prestataires.

De ce nombre 79 910 (79,6%) sont sous le régime de base et 20 487 (20,4%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.